

Réf: Dossier N° 076402

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AGENCE DE MOBILIERS ET DE CONSTRUCTION  
» en abrégé « AMC »

Siège social Abidjan, Yopougon, CITE VERTE, Lot 570, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 28/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGENCE DE MOBILIERS ET DE  
CONSTRUCTION » en abrégé « AMC »

Objet : Aménagement intérieur, Bâtiments et Travaux Publics (BTP), Lotissement, Commerce et import-export. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; la prise en location gérance de tous fonds de commerce ; la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, CITE VERTE, Lot 570, Ilot 1

Dirigeant(s) : M YAO KOUAKOU GERMAIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00691 du 08/02/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°04431/GTCA/RC/2022 du 08/02/2022

